

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 039

Le 24 mars 2022

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Capstone Mining Corp. (CS) Changement de Nom et CUSIP

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Capstone Mining Corp. (« Capstone » ou la « société ») (TSX : CS) et Mantos Copper (Bermudes) Limited (« Mantos ») ont annoncé le 23 mars 2022, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Capstone Mining Corp. recevront une action ordinaire de Capstone Copper pour chaque action ordinaire de Capstone Mining Corp. émise et en circulation détenue.

À l'ouverture des marchés le 25 mars 2022, la société va transiger sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur CS seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE** **25 mars 2022**
EN VIGUEUR :
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR** 100 actions ordinaires de Capstone Copper
CONTRAT: Corporation
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP :** 14071L 10 8

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC